



## Mises en garde sur l'utilisation des huiles essentielles

- Employez les huiles essentielles avec modération et précaution. Elles sont très puissantes
- Les huiles essentielles ne se dissolvent pas dans l'eau.
- Ne jamais appliquer d'huiles essentielles sur les muqueuses, les parties ano-génitales, les yeux, le contour des yeux ou le conduit auditif. En cas de contact, ne pas rincer avec de l'eau mais appliquez abondamment une huile végétale (tournesol, olive,...) de préférence bio, puis consultez un médecin.
- Toujours tenir hors de portée des enfants.
- Les huiles de sarriette, thym et camomille sont irritantes pour la peau ou les muqueuses. Elles ne doivent pas être appliquées pures sur la peau, ni utilisées pures dans un diffuseur. Elles devront donc être diluées, un pourcentage de 1% maxi est conseillé dans les mélanges.
- Certaines huiles peuvent être irritantes pour les peaux sensibles. La majorité des huiles essentielles s'emploient diluées dans une huile végétale sur la peau. Il est recommandé d'effectuer un test de tolérance cutanée dans le pli du coude pendant 24 h avant toute utilisation.
- De manière générale, nous déconseillons l'usage des huiles essentielles chez les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que chez les enfants de moins de 3 ans.
- Les injections sont formellement interdites.
- En cas d'absorption accidentelle, prendre 1 à 3 cuillères à soupe d'huile d'olive ou de tournesol et téléphoner au centre antipoison le plus proche de chez vous.
- Les huiles essentielles conviennent à un usage alimentaire ou interne sous prescription médicale, ou avec l'avis d'un spécialiste ou d'une personne compétente en aromathérapie.

SARL au capital de 4 000 €  
APE : 4791A - N° TVA : FR 68793525429 - SIREN/SIRET : 793 525 429 00015